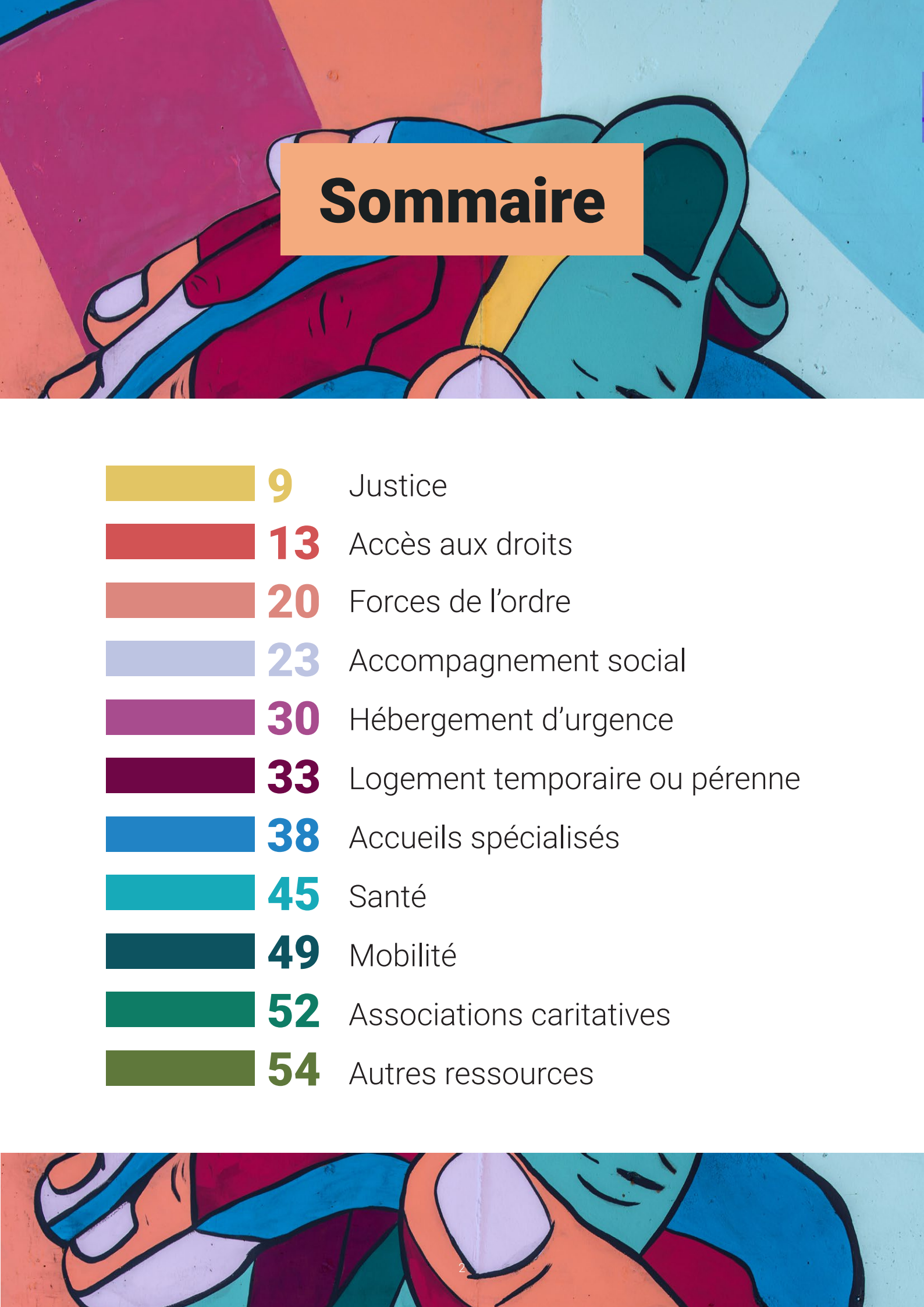




Violences conjugales :
des professionnel·le·s pour
vous **accompagner** sur le
territoire d'Argentan



Sommaire

	9	Justice
	13	Accès aux droits
	20	Forces de l'ordre
	23	Accompagnement social
	30	Hébergement d'urgence
	33	Logement temporaire ou pérenne
	38	Accueils spécialisés
	45	Santé
	49	Mobilité
	52	Associations caritatives
	54	Autres ressources

Edito

D'après l'enquête Cadre de vie et sécurité (CVS), en moyenne annuelle sur la période 2011 à 2018, on estime à 295 000 le nombre de victimes de violences conjugales (violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex/conjoint) en France métropolitaine, dont 213 000 femmes.

En 2020, en France, hors homicides, les forces de sécurité ont enregistré 159 400 victimes de violences conjugales commises par leur partenaire (soit une hausse de 10 % sur un an), dont 139 200 femmes. Il s'agit majoritairement, comme en 2019, de violences physiques volontaires ayant entraîné ou non une incapacité totale de travail.

Le département de l'Orne n'est malheureusement pas épargné par ces violences.

Durant l'année 2020 : 614 femmes ont été victimes de violences conjugales (+ 10% par rapport à 2020) et 98 femmes ont été victimes de violences sexistes et sexuelles dans le cadre de violences intrafamiliales (+ 29% par rapport à 2020).

Face à l'ampleur et à la gravité de ce fléau qui impacte durablement les victimes y compris les enfants, la ville d'Argentan s'est impliquée depuis plusieurs années dans des actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales .

Ainsi dans le cadre de leurs engagements en faveur de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes, la ville d'Argentan, Argentan Intercom et les membres du CLSPD - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ont confié à l'association L'Etape qui intervient depuis 15 ans sur ces thématiques, l'animation d'un réseau pluridisciplinaire de professionnels locaux pouvant agir pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.

Les objectifs de ce réseau consistent à créer et maintenir une dynamique partenariale sur le territoire, repérer et mieux connaître les lieux ressources au local et rencontrer les professionnels spécialisés sur ces questions. Des sessions de formations spécifiques sur les violences faites aux femmes pour tout professionnel susceptible d'être confronté à une situation de violences sont également dispensées et des temps d'échanges réguliers entre professionnels sont organisés pour faciliter les mises en relations entre les victimes et les différents services. Ces temps visent à repérer les dysfonctionnements, à mutualiser les compétences et être force de proposition d'amélioration.

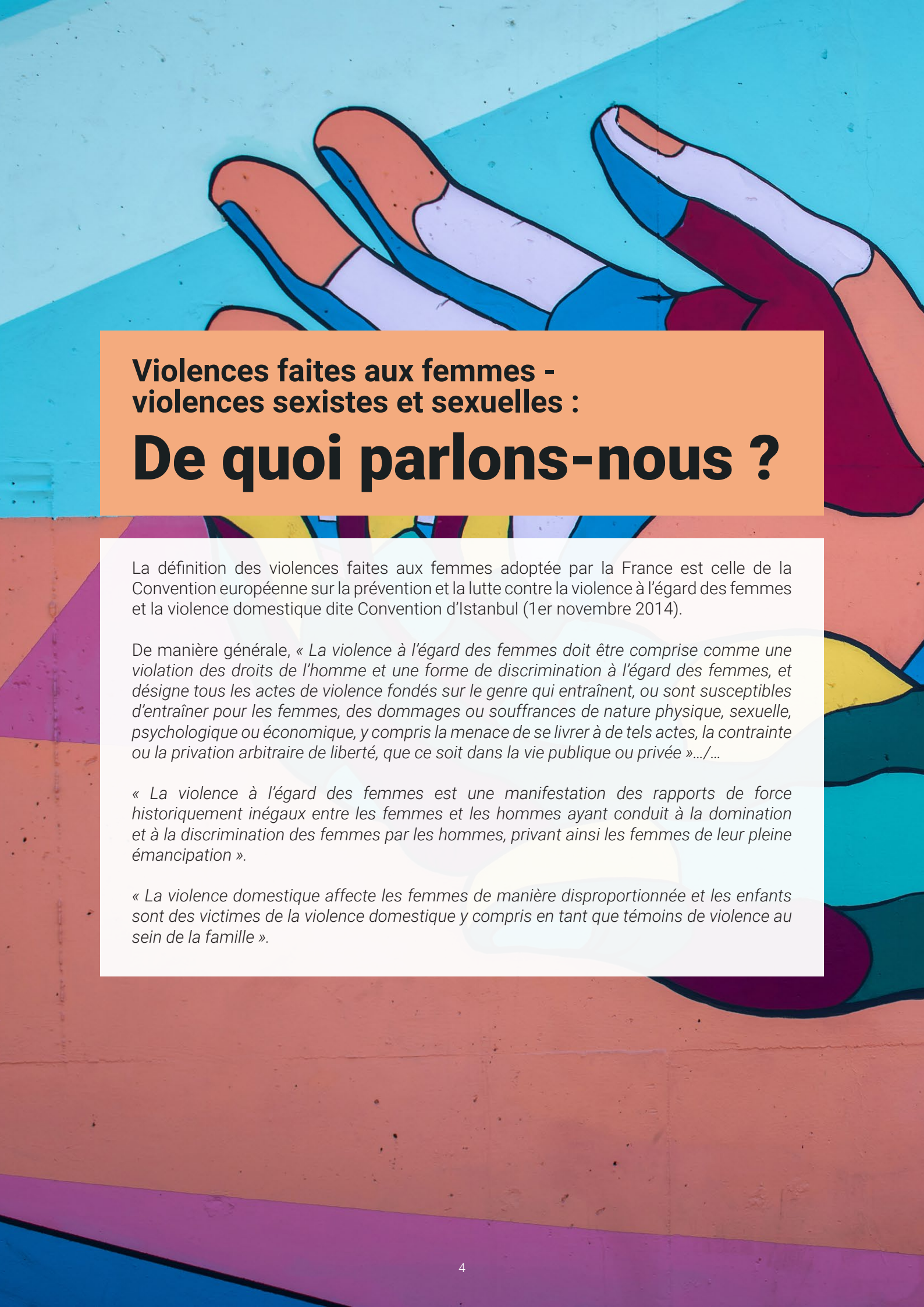
Ce guide est une des actions phares initiée avec les acteurs locaux. Il est destiné à tout professionnel quel que soit son secteur d'activité, pouvant être confronté dans ses pratiques à des victimes de violences conjugales, sexistes ou sexuelles afin de faciliter le repérage des acteurs locaux dans une démarche du « qui fait quoi » en fonction des demandes, des besoins repérés et de fluidifier les mises en relations entre les victimes et les professionnels pour optimiser la qualité des prises en charge.

Issu de la réflexion de ces professionnels « experts » sur les violences conjugales, il est chapitré par domaines d'intervention et de compétences utiles aux victimes : justice, accès aux droits, forces de l'ordre, accompagnement social, hébergement d'urgence, logement temporaire ou pérenne, accueils spécialisés, Santé, mobilité, associations caritatives, et autres ressources



Scannez et découvrez !

Guide : Violences conjugales :
des professionnel·le·s pour vous
accompagner sur le territoire
d'Argentan



**Violences faites aux femmes -
violences sexistes et sexuelles :**

De quoi parlons-nous ?

La définition des violences faites aux femmes adoptée par la France est celle de la Convention européenne sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite Convention d'Istanbul (1er novembre 2014).

De manière générale, « *La violence à l'égard des femmes doit être comprise comme une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée* ».../...

« *La violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation* ».

« *La violence domestique affecte les femmes de manière disproportionnée et les enfants sont des victimes de la violence domestique y compris en tant que témoins de violence au sein de la famille* ».

Les violences sexistes sont des actes de discrimination perpétrés en raison du sexe biologique de la personne, en l'occurrence le sexe féminin. Ces violences sexistes se manifestent sous forme d'agressions verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles.

Les violences sexuelles sont des agressions en rapport avec la sexualité de l'agresseur et de l'agressé. Elles désignent tous actes sexuels commis avec violence, contrainte, menace ou surprise

Les violences conjugales sont protéiformes. Elles comprennent les violences sexistes et sexuelles sous forme de violences verbales, économiques, psychologiques, physiques et sexuelles. Elles touchent toutes les catégories socio-professionnelles et tous les âges.

Les violences verbales sont le plus souvent banalisées par la victime. Elles consistent à dénigrer, humilier, rabaisser l'autre par le biais d'attaques verbales, insultes, de scènes de jalousie, de menaces, intimidation de harcèlement, d'isolement de la victime. Récurrentes, elles renforcent et accompagnent fréquemment les autres formes de violences.

Les violences économiques visent à priver la victime de toute possibilité d'autonomie financière, tout en accentuant son isolement. L'auteur exerce un contrôle financier et/ ou professionnel : appropriation du salaire ou privation de travailler, privation de ressources.

Les violences psychologiques accompagnent toutes les autres formes de violences. Elles installent une stratégie d'emprise destinée à dévaloriser la victime, à la priver de toute autonomie et à la convaincre de ses incapacités et de son infériorité par rapport à l'agresseur.

Les violences sur la parentalité : dévalorisations sur son rôle de mère, multiplication des actions en justice ayant trait à la garde, à l'autorité et à la visite des enfants, spécialement lorsque l'agresseur montrait auparavant très peu d'intérêt à leur égard, enlèvement, infanticide etc.)

La violence administrative ou civique : priver la victime de ses papiers (livret de famille, carte d'identité, de mutuelle, titre de séjour...) ou l'empêcher d'exercer ses droits civiques.

Les violences physiques peuvent être de tous types, directes (coups portés sur la victime, ou indirects (jets d'objets contre un mur par exemple)

Les violences sexuelles : actes de nature sexuelle (attouchements, viols) imposés à la victime en l'absence de son consentement, par chantage, par menace ou par surprise.

Dans les **violences** conjugales il s'agit d'un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'agresseur sur la victime. Par ses propos et comportements, l'agresseur veut contrôler et détruire sa partenaire.

Ces faits de violences sont à la fois récurrents, cumulatifs, ils s'aggravent et s'accroissent dans la durée de la relation. Souvent l'agresseur utilise ces diverses violences pour que sa compagne ne puisse plus être en mesure de réagir, d'alerter, de partir.

La violence conjugale s'inscrit dans un cycle de 4 phases (tension-crise, justification-lune de miel) affaiblissant davantage la victime à chaque nouveau cycle.

Ce cycle explique pourquoi les victimes effectuent de nombreux « allers-retours » qui peuvent décourager l'entourage, mais il faut en avoir conscience pour ne pas juger et se détourner des victimes.

Ces violences ont des effets traumatiques durables tant pour les adultes victimes que pour les enfants exposés et par conséquent victimes.

Réseau des acteur.trice.s

pour accompagner les victimes de violences conjugales

Justice

Démarches juridiques

- ACJM de l'Orne
- Parquet Tribunal Judiciaire d'Argentan
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Orne

Accès aux droits

Informations & conseils

- Délégation d'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion d'Argentan (DASTI)
- ACJM de l'Orne
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) d'Argentan
- CIDFF de l'Orne
- CCAS d'Argentan
- CDAD de l'Orne

Forces de l'ordre

Signaler ou déposer plainte

- Police Nationale Commissariat d'Argentan
- Gendarmerie Nationale Cellule de Protection des Familles 61

Accompagnement social

Soutien & conseils

- CAF de l'Orne
- Délégation d'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion d'Argentan (DASTI 61)
- Mission de Soutien d'accompagnement d'Insertion et d'Orientation (MSAIO)
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) d'Argentan
- UDAF 61
- Education nationale Service Social en faveur des élèves

Hébergement d'urgence

Mise à l'abri

- COALLIA
- SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Logement temporaire ou pérenne

Relogement

- Orne Habitat
- SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
- Argentan Intercom
- SAGIM - Le logis familial de l'Orne

Accueils spécialisés

Des professionnels & référents violence

- ACJM Service d'aide aux victimes d'infraction
- CIDFF de l'Orne
- Délégation d'Action Sociale Territoriale
- Centre Maternel Départemental
- 3919
- Accompagnement des auteurs CPCA Orne Manche Calvados

Santé

Soins & soutien psychologique

- CIDFF de l'Orne
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) d'Argentan
- Education nationale Service Social en faveur des élèves

Mobilité

Aide à la mobilité

- CIDFF de l'Orne
- Mobyliis

Associations caritatives

Aides alimentaires & vestimentaires

- Secours populaire d'Argentan

Autres ressources

Informations vie locale

- Service de Cohésion Sociale Ville d'Argentan
- Programme de Réussite Educative (PRE) / CCAS d'Argentan
- Maison du Citoyen / Centre Social d'Initiatives Municipales
- Point Info Jeunes de la Ville d'Argentan (PIJ)

Que faire

pour aider une femme victime de violences conjugales ?

- En parler, rompre l'isolement, accompagner sans juger sont les seuls moyens pour briser le cycle des violences conjugales.
- Travaillez en équipe et en partenariat.
- Contactez les structures spécialisées
- Autorisez-vous à aborder la question des violences conjugales si vous avez un doute.
- Posez les questions que vous vous sentez capables de poser !
- Contacter une structure spécialisée pour exposer votre ressenti ou ce que vous avez appris (surtout si vous avez connaissance d'un grand danger et / ou si des enfants sont exposés et en accord avec la victime aidez là à prendre rendez-vous avec cette structure).

Quelques conseils selon votre cadre d'intervention et le contexte dans lequel vous rencontrez la victime :

Il faut pouvoir identifier les risques, les dangers et le degré d'urgence :

La fréquence des violences et la gravité des violences révélées : menaces de mort, tentative d'homicide, viol, présence d'une arme...

et prendre en compte des facteurs de vulnérabilité : grossesse, handicap, maladie...

Peut-être qu'au cours de vos échanges avec la victime vous aurez repéré quelques signaux parmi les suivants ou vous pourrez poser ces quelques questions :

- Y a-t-il des violences sur autres personnes : enfants, parents ?
- Etes-vous isolée ? Avez-vous un réseau de soutien amical ou familial ?
- Y a-t-il déjà eu des précédents ?
- Y a-t-il une arme au domicile ?
- L'auteur fait-il du chantage au suicide / profère-t-il des menaces de morts ?
- Y a-t-il des mesures d'interdiction ?
- Y a-t-il des risques de représailles

Ne faites aucune démarche sans son autorisation mais faites-les si possible avec elle.

Ayez toujours conscience qu'il y aura des allers-retours, des démarches qui n'aboutiront pas et qu'il faudra les refaire ...

Dites : « réfléchissez à ce que je vous ai dit, si vous avez des questions ou besoin d'aide ultérieurement, revenez me voir... »

Ne dites pas :

- C'est un monstre ! un malade !
- Pourquoi n'êtes-vous pas partie ?
- Vous êtes restée avec lui tout ce temps !
- Avez-vous pensé à vos enfants ? Vous ne les protégez pas !
- Il mérite la prison

Ces phrases risquent de renforcer sa culpabilité à n'avoir pas agi plus tôt

Dites plutôt :

- Je vous crois
- La loi interdit ces violences...
- Vous n'y êtes pour rien
- L'agresseur est seul responsable
- Ce n'est pas à vous d'avoir honte
- La questionner sur sa perception de sécurité et du bien-être des enfants
- Vous pouvez être aidée
- Je vous donne un nouveau rendez-vous



1 Justice

ACJM de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Service d'aide aux victimes :

Accueil, écoute et information dans le cadre : des permanences hebdomadaires à Argentan sur rendez-vous au Conseil des Prud'hommes ou au Bureau d'Aide aux Victimes animé deux demi-journées par mois au TGI / par téléphone tous les jours de la semaine.

Accompagnement dans la mise en œuvre des droits reconnus à la victime.

Accompagnements physiques aux audiences pénales en cas de nécessité, et selon les possibilités du service.

Prise en charge psychologique (cf. infra accueils spécialisés)

Service de Soutien et de Prévention Judiciaire :

Différentes mesures de justice mises en œuvre sur réquisition-mandat des magistrats, dans une perspective de prévention de la récidive, et dans le cadre d'une prise en charge socio-éducative des mis en cause :

Enquêtes sociales rapides, notamment pour envisager les modalités d'une possible mesure d'éviction du conjoint violent.

Contrôles judiciaires : suivi des mis en cause laissés en liberté mais assujettis à des obligations (insertion sociale / soin et/ou suivi psychologique...) et interdictions (entrer en contact avec la victime / paraître au domicile ou aux abords de celui-ci...), travail autour des faits reprochés (responsabilisation, conséquences pour la victime, enfants exposés...).

Stage de responsabilisation des auteurs pour la Prévention et la Lutte contre les violences au sein du couple cf. infra accueils spécialisés

En parallèle de ces mesures de contrôles judiciaires et de stages, la victime est contactée par le service d'aide aux victimes pour l'informer de la procédure judiciaire décidée, et lui proposer un soutien.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

ACJM de l'Orne

Domaine d'activité principal :

Soutien et Prévention Judiciaire - Service Départemental d'Aides aux Victimes d'Infraction Pénales

Prénom et Nom des responsables :

Delphine JUMELIN (directrice)
Hervé LASNE (chef de service)

Prénom et Nom de la référente :

Nathalie FAUCONNET (secteur Argentan)

Adresse :

Coutances : 18 rue de l'Ecluse Chette (siège)
Alençon : 6-8 rue des Filles Sainte Claire (antenne de l'Orne)
Argentan : 17 rue des vieilles Halles ou TGI

Téléphone : 02.33.32.20.00

Mail : acjm.alencon@wanadoo.fr

Modalités de contact : téléphone / mail / accueil physique (prendre rendez-vous en amont pour avoir la certitude de pouvoir être reçu sur un temps dédié)

Parquet Tribunal Judiciaire d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Opportunités des poursuites

Apporter une réponse pénale rapide et adaptée

Déploiement de systèmes sécurisés de surveillance électronique à destination des victimes de violences intrafamiliales : le téléphone grave danger.

Relais auprès des associations d'aide aux victimes pour l'attribution d'un téléphone grave danger ou d'un bracelet antirapprochements.

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

Parquet du Tribunal Judiciaire d'Argentan

Domaine d'activité principal :

Poursuite de l'action publique

Prénom et Nom des responsables :

Procureur de la République

Prénom et Nom de la référente :

Anne-Sophie MBIH,
Substitut du procureur

Adresse :

2 Rue des anciens combattants
61200 ARGENTAN

Téléphone : 02.33.67.97.97

Mail : tgd.tj-argentan@justice.fr

Modalités de contact : Mail

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) est un service de l'administration pénitentiaire, rattaché au Ministère de la Justice qui a en charge la prévention de la récidive par l'évaluation, le suivi et l'accompagnement des personnes placées sous main de justice.

Le SPIP intervient en compétence partagée avec l'ACJM au stade pré-sentenciel, avant le prononcé de la peine, via le suivi des mesures de contrôle judiciaire et la réalisation des enquêtes sociales rapides.

Le SPIP intervient en compétence exclusive au stade post-sentenciel, après le prononcé de la peine, sur mandat du Juge de l'application des peines dans le suivi des personnes condamnées.

Le SPIP intervient auprès des personnes condamnées incarcérées au sein des établissements pénitentiaires et auprès des personnes condamnées libres en milieu ouvert (travail d'intérêt général, surveillance électronique etc.)

Sur le département de l'Orne, le SPIP comprend 4 sites :

- Sur le ressort du Tribunal judiciaire d'Alençon : le milieu ouvert d'Alençon et le milieu fermé au sein du Centre pénitentiaire d'Alençon - Condé-sur-Sarthe ;
- Sur le ressort du Tribunal judiciaire d'Argentan : le

milieu ouvert d'Argentan et le milieu fermé au sein du Centre de détention d'Argentan.

Le SPIP est en lien constant avec les magistrats du Tribunal judiciaire d'Argentan (principalement le parquet et le service de l'application des peines) et les services de l'État (Préfecture et sous-préfectures notamment).

Le SPIP est en lien étroit avec de nombreux partenaires dans les domaines de la santé (CMP, CSAPA, PASS, médecin traitant) ; de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale, ASI, ACI, Jardins dans la ville) ; de l'hébergement (Argentan Intercom, COALLIA) ; de l'accès aux droits sociaux (service social de secteur, CDAD) ; et de l'accompagnement des victimes (ACJM, CIDFF).

Le SPIP est également en lien avec les élus locaux, notamment les maires dans le cadre de l'exécution des mesures de travail d'intérêt général.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Orne

Domaine d'activité principal :

Prévention de la récidive
Évaluation, suivi et accompagnement des personnes placées sous main de justice

Prénom et Nom des responsables :

Stéphane FEUILLARD, Directeur fonctionnel du SPIP de l'Orne
Gabriel PROUVEUR, Adjoint au directeur fonctionnel du SPIP de l'Orne

Prénom et Nom de la référente :

Clémentine GAUTHIER, Cheffe d'antenne secteur Argentan
Axelle PLANCHETTE, Directrice secteur Alençon

Adresse :

4 ter rue des poulies	17 avenue de l'industrie
61200 ALENCON	61200 ARGENTAN
02.33.82.90.10	02.33.12.20.70

Mail :

alip.alencon@justice.fr alip-argentan@justice.fr

Modalités de contact :

Tél pour les rendez-vous / Mail Solliciter la direction de service



2 Accès aux droits

Délégation d'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion d'Argentan (DASTI)

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accueillir, écouter, soutenir, accompagner physiquement dans les démarches, dans le cadre d'entretien psycho-social (commissariat, accès aux hébergements d'urgence, demande d'admission au centre maternel si difficultés éducatives des parents).

S'assurer de l'ouverture des droits légaux de la personne et possibilités de solliciter des aides financières et de proposer un accompagnement dans sa globalité.

Evaluer la mise en danger de la personne et des enfants (saisie du Procureur de la République et/ou de la CRIP...).

Travail en partenariat avec YSOS et COALLIA pour l'accès à un hébergement en urgence.

Orientation vers les partenaires privilégiés dans ce domaine : ACJM, CIDFF, COALLIA.

Orientation et accompagnement physique si nécessaire vers le soin : CMP Enfants, adultes, PMI et médecin généraliste.

L'assistante de service social intervient sur un territoire donné et a pour missions principales d'accueillir, écouter, orienter, conseiller et informer.

L'assistante sociale de polyvalence a pour mission de favoriser l'accès aux droits des personnes en les

informant et en les accompagnant physiquement dans les démarches si nécessaire.

Assurer le suivi des bénéficiaires du RSA

Instruire les demandes d'aides financières auprès des fonds départementaux, associations caritatives...

De proposer un accompagnement budgétaire et d'évaluer la nécessité d'une mise sous protection administrative ou judiciaire

D'accompagner les personnes ayant une problématique liée au logement (prévention des expulsions, logement insalubre, mise en place de mesure d'accompagnement budgétaire),

D'évaluer les situations dans le cadre de la prévention et la protection de l'enfance ; accompagnement des familles dans la mise en place d'aides éducatives administratives ou judiciaires, en lien avec le service de Protection Maternelle et Infantile si nécessaire.

Evaluation des agréments assistants familiaux et accueillants familiaux.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Délégation d'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion (DASTI)

Domaine d'activité principal :

Mettre en œuvre les politiques sociales afin d'aider toute population en difficulté concernant l'éducation des enfants, les difficultés financières, la lutte contre les exclusions, la perte d'autonomie.

Prénom et Nom de la responsable :

Chantal SABLE

Prénom et Nom des référentes :

Elsa PONCHEAUX
Virginie THIERRY

Adresse : 16 rue des Capucins - 61200 Argentan

Téléphone : 02.33.12.42.20

Mail :

sable.chantal@orne.fr
poncheaux.elsa@orne.fr
thierry.virginie@orne.fr

Modalités de contact : téléphone / accueil physique (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Toutes les assistantes sociales sont en capacité de recevoir les personnes victimes de violences conjugales.

ACJM de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accueil, écoute et information dans le cadre :

Première réponse à des interrogations sur la mise en œuvre des droits dans le domaine civil ou pénal ;

Orientation vers avocats, conciliateur, défenseur des droits, médiateur ;

Délivrance de bon de consultation.

Notes et compléments d'informations :

This image shows a full page of handwriting practice paper. It features ten identical rows of horizontal dashed lines, each row consisting of three parallel dashes. The lines are evenly spaced across the entire page, providing a guide for letter height and placement. There is no text or other markings on the page.

Nom de la structure :

ACJM

Chef de service :

Hervé LASNE

Domaine d'activité principal :

Soutien et Prévention Judiciaire – Service
Départemental d'Aides aux Victimes d'Infraction
Pénales

Adresse :

Alençon : 6/8 rue des Filles Sainte Claire
Argentan : Tribunal Judiciaire - Hôtel de Ville –
Place du Dr Couinaud

Prénom et Nom de la responsable :

Delphine JUMELIN

Téléphone : 02.33.32.20.00

Mail : acjm.alencon@wanadoo.fr

Prénom et Nom de la référente :

Delphine JUMELIN

Modalités de contact : 2 mercredis par mois sur rendez-vous pris par téléphone

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Les entretiens médico-sociaux permettent de réaliser des orientations : prise d'un nouveau rendez-vous avec l'assistante sociale pour réaliser les démarches sociales ; orientation vers le médecin pour les problématiques médicales.

L'assistante sociale peut recevoir le patient du lundi au vendredi.

Le médecin ne reçoit les patients que le jeudi après-midi (vendredi après-midi pour les enfants). A la suite de la consultation, le médecin peut prescrire prise de sang, vaccins, scanner, traitement. Il peut également réaliser des orientations vers des spécialistes (exemple : ophtalmologue, ORL, urologue, etc.).

Les consultations sont prises en charge par la PASS. Le médecin privilégie les soins urgents pour les patients n'ayant pas de droits à la sécurité sociale.

Pour les patients n'ayant pas de droits, une convention avec la pharmacie de l'hôpital a été signée afin de fournir les médicaments.

Pour toute urgence médicale en dehors du jeudi, les patients sont redirigés vers les urgences.

L'objectif des accompagnements par les professionnels de la PASS est de permettre au patient de retrouver un parcours de soins relevant du droit commun.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Centre hospitalier d'Argentan

Domaine d'activité principal :

Accès aux droits et accès aux soins.

Accueil des personnes démunies, sans droits ouverts à la sécurité sociale ou sans mutuelle, avec des faibles ressources entraînant un frein dans l'accès à la santé.

Prénom et Nom de la responsable :

Madame SCHULZE

Prénom et Nom des référent·e·s :

Médecin : Dr MARIE

Infirmière : Nathalie PAUMIER

Assistante sociale : Noémie LAGRANGE

Adresse :

47, rue Aristide Briand 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 12 30 01

02 33 12 33 12, poste 56.66

Mail :

pass@ch-argentan.fr

n.lagrange@ch-argentan.fr

Modalités de contact : téléphone/mail/accueil physique

Permanence

Jeudi matin : entretien médico-social + possibilité de rencontrer l'infirmière pour les soins type prise de sang.

Jeudi après-midi : consultations médicales auprès du médecin.

Accueil avec ou sans rendez-vous mais la prise de rendez-vous est privilégiée.

Consultations pédiatriques (6 à 16 ans) sur rendez-vous le vendredi après-midi de 15h à 16h.

CIDFF de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accueil, écoute et accompagnement des femmes victimes de violences, et plus particulièrement, sur le champ juridique :

Le CIDFF de l'Orne est impliqué dans un large partenariat institutionnel et associatif local pour garantir le meilleur soutien aux femmes victimes de violences.

Le CIDFF informe et accompagne les femmes victimes de violences au sein du couple dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales et sociales

Le CIDFF informe les femmes sur leurs droits au niveau pénal, civil et social.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans la durée et permet d'aider les femmes à mobiliser les ressources nécessaires pour agir et sortir de la situation de violence dans laquelle elles vivent.

Cet accompagnement est indissociable de l'accompagnement psychologique proposé en interne par la psychologue du CIDFF

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

CIDFF de l'Orne

Domaine d'activité principal :

Le CIDFF exerce une mission d'intérêt général d'information des femmes et du public en général, servie par des professionnel·les qualifié·es particulièrement dans le domaine de l'accès au droit, de l'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles et de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Prénom et Nom de la responsable :

Julie REBILLARD

Prénom et Nom des référent·e·s :

Les juristes du CIDFF

Adresse : 17 rue Joseph Morin, 61100 FLERS

Téléphone : 02.33.64.38.92

Mail : contact@cidff61.fr

Modalités de contact :

Téléphone pour rendez-vous, accueil sur le flux possible.

RDV physique avec une juriste possible à Flers,
Domfront, La Ferté-Macé, Alençon, Argentan,
Vimoutiers, L'Aigle, Mortagne au Perche,
Commissariat de Flers

CCAS d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accueillir, informer et orienter les administrés afin de faire valoir leurs droits sociaux. En subsidiarité, il peut intervenir pour accompagner les personnes dans leurs démarches.

Des aides alimentaires (accès à l'Épicerie Solidaire) peuvent être accordées sur prescription des travailleurs sociaux et partenaires de CCAS.

Le CCAS intervient sur des missions plus spécifiques (RSA, Domiciliation, Point Conseil Budget...)

Equipe de travailleurs sociaux (Conseillères en économie sociale et familiale) et appui sur un réseau de partenaires locaux et départementaux

Notes et compléments d'informations :

This image shows a full page of handwriting practice paper. It features ten identical rows of horizontal dashed lines, each row consisting of three parallel lines. The lines are evenly spaced across the entire page, providing a guide for letter height and placement. There is no text or other markings on the page.

Nom de la structure :

CCAS d'Argentan

Domaine d'activité principal :

S'adresse en priorité aux personnes habitant Argentan ou ayant un lien avec la commune.

Prénom et Nom de la responsable :

Caroline LIMAM

Prénom et Nom des référent·e·s :

Samantha DELHOMMEAU

Angélique JACOVIAC

Conseillères en économie sociale et familiale

Adresse : 4, rue du collège 61200 Argentan

Téléphone : 02 33 35 81 62

Mail : ccas@argentan.fr

Modalités de contact :

Téléphone/mail/accueil physique.

Accueil sans rendez-vous, possibilité de rencontrer un travailleur social sur rendez-vous ou sans rendez-vous selon les disponibilités.

CDAD de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Information sur les procédures judiciaires

Orientation vers des structures compétentes

Recensement des besoins dans les violences conjugales

Notes et compléments d'informations :

This image shows a full page of handwriting practice paper. It features ten identical rows of horizontal dashed lines, each row consisting of three parallel dashes. The lines are evenly spaced across the entire page, providing a guide for letter height and placement. There is no text or other markings on the paper.

Nom de la structure :

CDAD de l'Orne

Domaine d'activité principal :

Accès aux droits

Prénom et Nom de la responsable :

Catherine COURTEILLE

Prénom et Nom des référent·e·s :

Salomé BOIRE

Adresse :

Tribunal Judiciaire d'Alençon

Place Maréchal Foch

61000 Alençon

Téléphone :

02.33.32.08.80

Mail :

cdad.orne@gmail.com

Modalités de contact :

Téléphone pour rendez-vous /mail/accueil sur le flux possible

Accueil sans rendez-vous, possibilité de rencontrer un travailleur social sur rendez-vous ou sans rendez-vous selon les disponibilités.



3 Forces de l'ordre

Police Nationale Commissariat d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Intervention police secours

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, un équipage de police secours est en capacité d'intervenir sur l'ensemble de la ville d'Argentan pour porter secours à une victime et faire cesser une infraction. La saisine en urgence du commissariat de police se fait par le biais de l'appel 17.

Enregistrement de plaintes

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, un fonctionnaire de police est présent au commissariat de police et est en capacité de recevoir toute victime.

Dans le cadre des affaires de violences conjugales, une plainte sera enregistrée immédiatement et les coordonnées des associations d'aide aux victimes seront transmises à la victime.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, un fonctionnaire de police, **spécialement formé à la prise de plainte des violences conjugales**, sera présent dans les locaux et sera chargé en priorité de la prise de plainte des victimes de ce type d'infraction.

La présence d'un certificat médical n'est nullement obligatoire pour déposer plainte mais il reste souhaitable.

A l'issue d'un dépôt de plainte, le fonctionnaire en charge de la procédure pourra requérir un médecin aux fins de délivrance d'un certificat médical.

La victime se verra proposer de donner son accord ou non pour que l'ACJM puisse prendre contact avec elle à l'issue du dépôt de plainte.

La possibilité est faite à toute victime de prendre rendez-vous au commissariat pour y déposer plainte de manière, à la fois à restreindre le temps d'attente, mais également afin d'être prise en charge par un fonctionnaire spécialement formé à ce type d'infraction. La prise de rendez-vous se fait par le biais du référent « violences intra-familiales », le chef de la brigade de sûreté urbaine au 02.14.17.81.30.

Réalisation de procédures judiciaires

A partir du moment où des faits de violences conjugales sont constatés par les forces de l'ordre, une enquête judiciaire sera ouverte.

Cette enquête, qui se déroule sous le contrôle permanent du procureur de la République, sera réalisée même si la victime n'a pas souhaité déposer plainte.

Dans le cadre de ce type d'enquête, qui revêt un caractère prioritaire, tout sera mis en œuvre afin d'interpeller le plus rapidement possible l'auteur des faits.

A l'issue des différentes auditions et perquisitions, il sera rendu compte au procureur de la République en charge des suites pénales.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Police Nationale – Commissariat d'Argentan

Domaine d'activité principal :

Intervention police secours
Enregistrement de plaintes
Réalisation de procédures judiciaires

Prénom et Nom du responsable :

Commandant Philippe TONNELIER
02 14 17 81 20
philippe.tonnellier@interieur.gouv.fr

Prénom et Nom du référent :

Capitaine Stéphane ROUGE 02.14.17.81.30
stephane.rouge@interieur.gouv.fr

Adresse : 35 rue Saint Martin 61200 Argentan

Téléphone : 02.14 17 81 10

Mail : police-argentan@interieur.gouv.fr

Modalités de contact :

Téléphone/mail/accueil physique 7j/7 et 24h/24
(Dans la mesure du possible et sauf urgence prendre un rendez-vous par téléphone près du référent ou du responsable)

Gendarmerie Nationale
Cellule de Protection des Familles
61

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Enregistrement de plaintes

Réalisation d'enquêtes judiciaires en lien avec les violences intra-familiales et les violences conjugales

Accompagnement et suivi des victimes et auteurs de VIF en lien avec les ISG (Intervenante Sociale en Gendarmerie) et les associations.

La cellule a compétence sur les communes composant la Communauté de Communes d'Argentan Intercom à l'exception de la ville d'Argentan.

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

Gendarmerie Nationale
Cellule de Protection des Familles 61

Domaine d'activité principal :

Enregistrement de plaintes
Réalisation d'enquêtes judiciaires en lien avec
les violences intra-familiales et les violences
conjugales

Accompagnement et suivi des victimes et auteurs de VIF en lien avec les ISG (Intervenante Sociale en Gendarmerie) et les associations

Adresse :

Antenne CPF
26, avenue de Paris
61200 ARGENTAN

Mail :

cpf61@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Modalités de contact : par mail

Pour toutes demandes de renseignements
ou rendez-vous, un point unique : CPF61@
gendarmerie.interieur.gouv.fr
En cas d'urgence : contactez le 17 ou présentez-
vous à la brigade la plus proche.

Prénom et Nom des responsables :

Adjudant-chef Yohan BRISARD
Adjudante Stéphanie LENTZ

4 Accompagnement social



CAF de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

« Offre séparation »

Cette offre s'adresse aux allocataires qui sont séparés ou ont un projet de séparation avec enfant à charge ou à naître.

Les objectifs de l'offre :

Aider les deux parents allocataires ou non, à identifier leurs besoins

Soutenir les deux parents en favorisant le dialogue et la résolution des problèmes dans l'intérêt de l'enfant

Présenter à la famille l'environnement institutionnel et associatif, afin qu'elle s'en saisisse

Aider la famille à faire face à une diminution des ressources et par conséquent lui faire connaître ses droits légaux et extralégaux (Caf, CPAM, Pôle Emploi, aide juridictionnelle...)

Accompagner la famille dans ses démarches

Présenter à la famille les services de médiation familiale afin de convenir à des accords, et améliorer le recouvrement des pensions alimentaires dues

Les finalités de l'intervention d'un travailleur social Caf :

Être à l'écoute et accompagner la famille dans un moment de vulnérabilité en facilitant les démarches

Avoir une approche globale de la situation

Informier et favoriser l'accès aux droits légaux et extralégaux

Permettre à la famille et à ses membres de mettre en œuvre leurs propres capacités pour agir sur leurs conditions de vie

Renforcer la compréhension pour les allocataires des circuits administratifs et juridiques

Prévenir une dégradation des situations

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

CAF

Domaine d'activité principale :

Accompagnement social et familial
Accès aux droits sociaux

Prénom et Nom du responsable :

Julien LE PRIELEC (Alençon)

Prénom et Nom de la référente :

Corinne MORISSEAU (Argentan)

Adresse :

15-17, rue des vieilles halles 61200 Argentan
Siège : 14, rue du 14è Hussard 61021 Alençon

Téléphone :

Julien LE PRIELEC, responsable : 02 33 81 34 65
Corinne MORISSEAU (Argentan) : 02 50 25 10 10
Bénédicte BIRLY (Argentan) : 02 33 67 40 16

Mail :

julien.le-prielec@cafalencon.cnafmail.fr
corinne.morisseau@cafafencon.cnafmail.fr
benedicte.birly@cafalencon.cnafmail.fr

Modalités de contact :

Téléphone/mail/accueil physique sur le flux possible

Délégation d'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion d'Argentan (DASTI 61)

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accueillir, écouter, soutenir, accompagner physiquement dans les démarches (commissariat, accès aux hébergements d'urgence, demande d'admission au centre maternel si difficultés éducatives des parents).

Ouverture des droits légaux et possibilités de solliciter des aides financières et de proposer un accompagnement dans sa globalité.

Accompagnement budgétaire et évaluation si nécessité de protection administrative ou judiciaire

Accompagnement des problématiques liées au logement (prévention des expulsions, logement insalubre, mesure d'accompagnement budgétaire)

Évaluer la mise en danger de la personne et des enfants (saisine du Procureur de La République et/ou de la CRIP...).

Travail en partenariat avec YSOS et COALLIA pour l'accès à un hébergement en urgence.

Orientation vers les partenaires privilégiés dans ce domaine : ACJM, CIDFF, COALLIA.

Orientation et accompagnement physique si nécessaire vers le soin : CMP Enfants, adultes, PMI et médecin généraliste.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

DASTI d'Argentan

Domaine d'activité principale :

Aider toute population en difficulté concernant l'éducation des enfants, les difficultés financières, la lutte contre les exclusions, la perte d'autonomie.

Prénom et Nom de la responsable :

Chantal SABLE

Prénoms et noms des référentes :

Elsa PONCHEAUX

Virginie THIERRY

Adresse : 16 rue des Capucins 61200 Argentan

Téléphone : 02 33 12 42 20

Mail :

sable.chantal@orne.fr

poncheaux.elsa@orne.fr

thierry.virginie@orne.fr

Modalités de contact :

Téléphone/accueil physique

(Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Missions de Soutien d'accompagnement d'Insertion et d'Orientation - MSAIO

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Repérage et écoute

Orientation vers les structures ou accompagnement dans des démarches vers les partenaires : CIDFF, ACJM, 115, en vue d'un accompagnement au dépôt de plainte ou signalement au procureur...

Enquêtes sociales sur demande des juges (principalement JAF)

Accompagnement Éducatif et Budgétaire, MASP, MAESF, MAJ, MJAGBF, AVDL, diagnostics et AS2L Action Logement.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

MSAIO (Missions de Soutien d'Accompagnement d'Insertion et d'Orientation)

Domaine d'activité principale :

Accompagnement éducatif et budgétaire sur mandat du Conseil Départemental de l'Orne, des juges des enfants, juge des contentieux de la protection, du groupe Action Logement et de la DDETSPP / Enquêtes sociales, principalement à la demande des juges aux affaires familiales / Prévention de la perte d'autonomie auprès des personnes âgées dans le cadre d'évaluation de besoins pour favoriser le maintien à domicile à la demande de caisses de retraites.

Prénom et Nom de la responsable :

Marine REGNARD

Prénom et Nom de la référente :

Angélique LIGER

Adresse : 52 bd du 1e Chasseurs 61000 Alençon

Téléphone : 02 33 31 42 43

Mail : saeb@msaio.fr

Site internet : www.msaio.fr

Modalités de contact :
Téléphone/mail/accueil physique.

Les accompagnements que nous menons, nous sont confiés sur mandats uniquement (CD, juges, Action Logement, DDETS) dans le cadre de conventions et d'agréments.

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Les entretiens médico-sociaux permettent de réaliser des orientations : prise d'un nouveau RDV avec l'assistante sociale pour réaliser les démarches sociales ; orientation vers le médecin pour les problématiques médicales.

L'assistante sociale peut recevoir le patient du lundi au vendredi.

Le médecin ne reçoit les patients que le jeudi après-midi (vendredi après-midi pour les enfants). A la suite de la consultation, le médecin peut prescrire prise de sang, vaccins, scanner, traitement. Il peut également réaliser des orientations vers des spécialistes (exemple : ophtalmologue, ORL, urologue, etc.). Les consultations sont prises en charge par la PASS. Le médecin privilégie les soins urgents pour les patients n'ayant pas de droits à la sécurité sociale.

Pour les patients n'ayant pas de droits, une convention avec la pharmacie de l'hôpital a été signée afin de fournir les médicaments.

Pour toute urgence médicale en dehors du jeudi, les patients sont redirigés vers les urgences.

L'objectif des accompagnements par les professionnels de la PASS est de permettre au patient de retrouver un parcours de soins relevant du droit commun.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Centre hospitalier d'Argentan

Domaine d'activité principale :

Accès aux droits

Accès aux soins

Accueil des personnes démunies, sans droits ouverts à la sécurité sociale ou sans mutuelle, avec des faibles ressources entraînant un frein dans l'accès à la santé.

Prénom et Nom de la responsable :

Madame SCHULZE

Prénoms et Noms des référent-e-s :

Médecin : Dr MARIE

Infirmière : Nathalie PAUMIER

Assistante sociale : Noémie LAGRANGE

Adresse : 47, rue Aristide Briand 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 12 30 01

02 33 12 33 12 poste 56.66

Mail :

pass@ch-argentan.fr

n.lagrange@ch-argentan.fr

Modalités de contact :

Téléphone/mail/accueil physique.

La permanence de la PASS a lieu le jeudi matin avec des entretiens médico-social + possibilité de rencontrer l'infirmière pour les soins type prise de sang, le jeudi après-midi consultations médicales auprès du médecin de la PASS.

Les personnes peuvent venir avec ou sans RDV mais nous privilégions la prise de RDV afin d'assurer une bonne organisation.

Pour les enfants âgés de 6 à 16 ans, la PASS assure des consultations pédiatriques sur RDV le vendredi après-midi de 15h à 16h.

UDAF 61

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, l'UDAF a pour missions de :

- Représenter officiellement l'ensemble des familles du département de l'Orne auprès des pouvoirs publics

Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge, notamment le service Mandataire Judiciaire à la Protection aux Majeurs et le service Délégué aux Prestations Familiales ; autres actions en direction des familles : familles gouvernantes, parrainage de proximité, ...

Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

UDAF 61

Domaine d'activité principale :

Défendre les familles

Animer le réseau d'associations familiales

Développer des services pour les familles

Gérer des services délégués par les pouvoirs publics

Prénom et Nom du-de la référent-e :

Adresse : 44, rue de Cerisé 61000 Alençon

Téléphone : 02 33 80 32 20

Mail : udaf@udaf-orne.fr

Modalités de contact :

Téléphone pour prise de rendez-vous / mail

Prénom et Nom du responsable :

Gaëtan FERCHAUX

Éducation nationale Service Social en faveur des élèves

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Service social spécialisé dans la scolarité

Prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage en agissant sur les facteurs sociaux à l'origine de difficultés

Contribution à la protection de l'enfance et des mineurs en danger ou en risque, Il est le conseiller technique dans ce domaine pour le chef d'établissement et son équipe

Prévention et lutte de toute forme de violences notamment des violences scolaires comme le harcèlement entre élèves

Contribution à la lutte contre la pauvreté pour les familles les plus défavorisées en accompagnant les familles dans l'accès aux droits

Soutien et accompagnement des parents dans leur fonction éducative : il peut notamment se rendre au domicile des élèves, aller à la rencontre des familles les plus éloignées du système scolaire

Assure un accompagnement social individualisé par la prise en charge globale de l'élève dans ses dimensions sociales, personnelles relationnelles et familiales

Favorise le lien école famille, facilite et organise les liaisons entre les parents et les services concernés, visites à domicile possible

Apporte expertise et analyse à la communauté éducative dans le domaine de l'action sociale

Mobilise le réseau partenarial à l'interne et à l'externe

Contribue à la mise en place d'actions collectives de prévention et d'information

Après évaluation, transmet si nécessaire des écrits professionnels à la CRIP via la conseillère technique de la DSDEN

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Éducation nationale
Service Social en faveur des élèves

Téléphone :

Isabelle DESLANDES : 06 09 18 63 38
Sarah PETIT : 02 33 12 28 80

Domaine d'activité principale :

Prévention de l'échec scolaire
Protection de l'enfance
Prévention et lutte contre la pauvreté
Prévention et lutte contre toute forme de violences
Soutien et accompagnement des parents

Mail :

Isabelle DESLANDES : isabelle.deslandes@ac-caen.fr
Sarah PETIT : sarah.robert2@ac-caen.fr

Prénom et Nom de la responsable :

Anne-Thérèse GUELET, conseillère technique,
responsable départementale
dsden61-asct@ac-caen.fr

Modalités de contact :

Téléphone pour rendez-vous/ mail. Privilégiez les échanges par mail, les assistantes sociales intervenant sur plusieurs sites.

Prénom et Nom des référentes :

Isabelle DESLANDES, assistante sociale des collèges Truffaut et Rostand d'Argentan
Sarah PETIT, assistante sociale du Lycée Mézeray Gabriel et du collège d'Écouché

5 Hébergement d'urgence



Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Service social spécialisé dans l'hébergement

Mise à l'abri des familles, femmes et hommes victimes de violence intra familiale après une orientation 115

Ecoute et échange

Accompagnement social

Orientation et mise en lien avec les partenaires

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

COALLIA

Domaine d'activité principale :

Hébergement d'urgence Femmes/Hommes
Victimes de Violences (5 places)

Prénom et Nom du/de la responsable :

Anne-Marie Voisin - Cheffe de service

Adresse :

1, rue Fontaine - 61200 ARGENTAN

Téléphone :

06 33 71 26 01

06 72 05 19 56

Mail :

Modalités de contact :

L'orientation est effectuée par le 115

SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Orientation vers une mise à l'abri des femmes et hommes victimes de violences intra familiale avec ou sans enfant via le 115 après une évaluation de la situation, déclenchement d'outil de mobilité si nécessaire pour la mise à l'abri.

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

SIAO

Domaine d'activité principale :

Volet urgence 115, informations, écoute, évaluations et orientations vers les centres d'accueil d'urgence pour les sans-abris, orientation vers les hébergements d'urgence pour femmes et familles victimes de violence, avec possibilité de déclenchement d'outils de mobilité.

Adresse :

Anonyme

Prénom et Nom du/de la responsable :

Cheffe de service Anne-Marie VOISIN

Prénom et Nom du/de la référent-e :

Guillaume LANDEMAINE

Téléphone :

115

Modalités de contact :

Téléphone pour rendez-vous.

Les demandes de mis à l'abri, d'écoute et d'information se fond uniquement via le 115

6 Logement temporaire ou pérenne



Orne Habitat

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Attribution de logement.

ORNE HABITAT est l'Office Public de l'Habitat de l'Orne. Premier bailleur du département, son rôle est d'être à l'écoute des collectivités et des habitants pour offrir au plus grand nombre des services et des logements abordables, adaptés à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie.

L'Office est présent sur l'ensemble du département et propose des logements aussi bien en centre-ville qu'en campagne. Pour répondre à chaque usage, ORNE HABITAT dispose d'une offre variée :

Des studios, des appartements, des maisons, des hébergements spécifiques (gendarmerie, logements étudiants, foyers etc.) ainsi que des garages et des locaux d'activités (services, commerces, associations).

La priorité de l'ensemble des équipes, en contact direct avec la clientèle ou en fonctions supports, est d'accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels avec une offre correspondant à leurs attentes et leurs besoins en se fondant sur des valeurs partagées que sont l'ouverture, l'exigence et l'audace.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Orne Habitat

Domaine d'activité principale :

Logement social, accession à la propriété, location, appartement, maison, hlm, construction, réhabilitation, accompagnement social, aménagement urbain, rénovation urbaine, cœur de bourg et revitalisation de quartier

Prénom et Nom du responsable :

Thomas AUBOURG

Prénom et Nom de la référente :

Christiane GOUYET

Adresse : 2 rue de la Paix 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 31 45 45

Mail :

c.gouyet@orne-habitat.com

t.aubourg@orne-habitat.com

Modalités de contact :

Mail (toujours mettre M. AUBOURG et Mme GOUYET destinataires des mails sur ces dossiers)

SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Logements d'insertion

Les demandes d'accès aux dispositifs d'hébergements d'insertion de logements accompagnés et mesures d'accompagnement extérieur, se font par un travailleur social accrédité pour accéder à la plateforme SI-SIAO, demande faite en accord avec la personne ou la famille.

Une commission animée par le SIAO valide les préconisations faites par le travailleur social et le SIAO oriente vers les places disponibles et pertinentes pour la résolution des difficultés des personnes, dans l'Orne ou un autre département.

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

SIAO

Domaine d'activité principale :

Information sur les orientations, orientation des personnes ou familles vers les dispositifs d'hébergements d'insertion, de logements accompagnés et mesures d'accompagnement extérieur de la politique du logement d'abord

Prénom et Nom du responsable :

Anne-Marie VOISIN (Cheffe de service)

Prénom et Nom de la référente :

Guillaume LANDEMAINE

Adresse :

COALLIA

37/41 Avenue de Quackenbruck
61000 Alençon

Téléphone :

02 33 15 25 44

Mail :

siao.orne@coallia.org

Modalités de contact :

Téléphone pour prise de RDV / mail

Argentan Intercom

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Notes et compléments d'informations :

Accueil des demandeurs

Réception

Enregistrement et suivi des demandes de logement en collaboration avec les bailleurs et les services sociaux

Accompagnement pour la partie administrative et orientation vers les services concernés.

Nom de la structure :

Argentan Intercom

Domaine d'activité principal :

E.P.C.I. pour le service logement

Prénom et Nom du responsable :

Catherine BILY, service logement

Prénom et Nom de la référente :

Catherine BILY, service logement

Adresse :

12, route de Sées 61200 Argentan

Téléphone :

02 14 23 00 08 (ligne directe)

Mail :

logement@argentan-intercom.fr

Modalités de contact :

Téléphone, mail, accueil sur le flux possible

SAGIM - Le logis familial de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Selon urgence et en parallèle d'une demande de logement en bonne et due forme, un relogement est à étudier pour toute situation sur justificatifs avérés des violences subies, puis un passage post relogement d'urgence de chaque dossier en Commission d'Attribution pour régulariser l'attribution sociale avec une garantie d'un accompagnement adapté et suivi.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

SAGIM - Le logis familial de l'Orne

Domaine d'activité principal :

Bailleur social

Prénom et Nom du responsable :

Catherine RUIILLIER

Prénom et Nom de la référente :

Murielle MARIE (Conseillère sociale)

Adresse :

39 bis rue de la République - 61200 ARGENTAN

Téléphone :

02 33 67 09 39

Mail :

argentan@logis-familial.fr

argentan@sagim.net

Modalités de contact :

Téléphone pour prise de RDV / mail



7 Accueils spécialisés

ACJM

Service d'aide aux victimes d'infraction

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Service d'aide aux victimes :

Accueil, écoute et information dans le cadre : des permanences hebdomadaires à Argentan sur rendez-vous au Conseil des Prud'hommes ou au Bureau d'Aide aux Victimes animé deux demi-journées par mois au TGI / par téléphone tous les jours de la semaine.

Accompagnement dans la mise en œuvre des droits reconnus à la victime.

Accompagnements physiques aux audiences pénales en cas de nécessité, et selon les possibilités du service.

Psychologue :

Accueil, écoute et prise en charge psychologue

Stage de responsabilisation des auteurs pour la Prévention et la Lutte contre les violences au sein du couple, dans le cadre soit d'une condamnation, soit d'une alternative aux poursuites ; sessions d'un jour et demi visant à prévenir la récidive par un travail groupal autour des thématiques de la communication dans le couple, des violences, des spécificités de celles commises dans le cadre conjugal, du vécu de la victime et des enfants exposés, des stratégies d'évitement, de la place de la Loi et de la Justice...

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

ACJM

Domaine d'activité principale :

Soutien et Prévention Judiciaire
Service Départemental d'Aides aux Victimes
d'Infraction Pénales

Prénom et Nom de la responsable :

Delphine JUMELIN (directrice)

Prénom et Nom du chef de service :

Hervé LASNE (secteur Argentan)

Adresse :

Alençon : 6/8 rue des Filles Sainte Claire
Argentan : 14 rue des Capucins

Téléphone :

02 33 32 20 00 (Alençon)

Mail :

acjm.alencon@wanadoo.fr

Modalités de contact :

Téléphone / mail / accueil physique
sur rendez-vous

CIDFF de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accompagnement psychologique individuel et de groupe (groupe de parole à Argentan et à Flers) pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, femmes victimes de violences dans leur couple.

Le CIDFF de l'Orne est composé de juristes, d'une psychologue, d'une chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes

Information dans le domaine de la vie quotidienne
: démarches, logement, aides sociales, adresses utiles.

Orientation vers les services adéquats : Services sociaux, centre d'hébergement, psychologues, médecins, avocat-es, notaires, huissiers, conciliateur·rices de justice, associations...

Nos engagements :

- Une prise en compte globale des situations
- Une information confidentielle et gratuite
- Un accueil personnalisé
- Une neutralité politique et confessionnelle

Notes et compléments d'informations :

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed blue lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Nom de la structure :

CIDFF de l'Orne

Domaine d'activité principale :

Accompagnement psychologique gratuit pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et femmes victimes de violences dans leur couple.

Prénom et Nom de la responsable :

Julie REBILLARD

Prénom et Nom de la référente :

Julie REBILLARD

Adresse :

17 rue Joseph Morin 61100 Flers

Téléphone :

02 33 64 38 92

Mail :

contact@cidff61.fr

Modalités de contact :

Téléphone pour rendez-vous.

Psychologue présente à Flers et à Argentan

Délégation d'Action Sociale Territoriale

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accueillir, écouter, soutenir, accompagner physiquement dans les démarches, dans le cadre d'entretien psycho-social (commissariat, accès aux hébergements d'urgence, demande d'admission au centre maternel si difficultés éducatives des parents).

S'assurer de l'ouverture des droits légaux de la personne.

Instruire les demandes d'aides financières et de proposer un accompagnement dans sa globalité.

Suivi des bénéficiaires RSA

Evaluer la mise en danger de la personne et des enfants (saisie du Procureur de la République et/ou de la CRIP...).

Travail en partenariat avec YSOS et COALLIA pour l'accès à un hébergement en urgence.

Orientation vers les partenaires privilégiés dans ce domaine : ACJM, CIDFF, COALLIA.

Orientation et accompagnement physique si nécessaire vers le soin : CMP Enfants, adultes, PMI et médecin généraliste.

Assurer le suivi des bénéficiaires du RSA

Instruire les demandes d'aides financières auprès des fonds départementaux, associations caritatives...

De proposer un accompagnement budgétaire et d'évaluer la nécessité d'une mise sous protection administrative ou judiciaire

D'accompagner les personnes ayant une problématique liée au logement (prévention des expulsions, logement insalubre, mise en place de mesure d'accompagnement budgétaire),

D'évaluer les situations dans le cadre de la prévention et la protection de l'enfance ; accompagnement des familles dans la mise en place d'aides éducatives administratives ou judiciaires, en lien avec le service de Protection Maternelle et Infantile si nécessaire.

Evaluation des agréments assistants familiaux et accueillants familiaux.

L'assistante de service social intervient sur un territoire donné et a pour missions principales d'accueillir, écouter, orienter, conseiller et informer.

L'assistante sociale de polyvalence a pour mission :
De favoriser l'accès aux droits des personnes en les informant et en les accompagnant physiquement dans les démarches si nécessaire.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

DASTI d'Argentan
Protection de l'Enfance

Domaine d'activité principale :

Aider toute population en difficulté concernant l'éducation des enfants, les difficultés financières, la lutte contre les exclusions, la perte d'autonomie.

Prénom et Nom de la responsable :

Chantal SABLE

Prénoms et noms des référentes :

Elsa PONCHEAUX
Virginie THIERRY

Adresse :

16 rue des Capucins 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 12 42 20

Mail :

sable.chantal@orne.fr
poncheaux.elsa@orne.fr
thierry.virginie@orne.fr

Modalités de contact :

Téléphone / accueil physique (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Centre Maternel Départemental

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Le Centre Maternel Départemental est un service de la Direction Enfance Famille du Pôle Solidarité du Conseil Départemental 61. Il accueille des femmes majeures et mineures en difficultés, enceintes et/ou avec enfants (dont un doit être âgé de moins de 6 ans).

L'accompagnement proposé est à visée socio-éducative. L'accueil ne peut être considéré comme un simple hébergement.

La mission de l'établissement s'inscrit prioritairement vers la prévention et la protection de l'enfance.

Le soutien et l'accompagnement proposés par les professionnelles du Centre Maternel sont :

Accompagnement éducatif et dans la vie quotidienne

Accompagnement à la parentalité

Accompagnement psychologique

Accompagnement administratif

Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle

Procédure d'admission :

La famille est orientée par un travailleur social qui prendra contact avec la cheffe de service du Centre Maternel Départemental. Il sera ensuite renvoyé vers le Responsable Protection de l'Enfance qui devra disposer d'un mail explicitant la situation

(rapport) afin de valider une visite de préadmission.

Après validation, une visite de préadmission est organisée entre le Centre Maternel et le travailleur social.

En cas de demande en urgence pendant la fermeture des services de l'ASE et pour les situations de l'Orne :

L'utilisateur ou un service d'urgence prend contact avec le cadre d'astreinte de l'ASE en appelant le standard du Conseil Départemental. C'est lui qui valide ou non l'admission en urgence.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Centre Maternel Départemental

Domaine d'activité principale :

Accueil et accompagnement socio-éducatif de femmes mineures et majeures en difficultés dans la prise en charge de leurs enfants ou enceintes.

Prénom et Nom du responsable :

Christian LECA, directeur

Prénom et Nom de la référente :

Marie-Claude HAMARD, cheffe de service

Adresse :

109, place du Champ du Roi
61000 Alençon

Téléphone :

02 33 29 66 68

Mail :

hamard.marie-claude@orne.fr

Modalités de contact :

Téléphone / mail

39 19

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.

Le fonctionnement de ce numéro, géré par la Fédération Nationale Solidarité Femmes et soutenu par le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, s'appuie sur un partenariat avec les principales associations nationales agissant pour l'égalité femmes/hommes, pour les droits des femmes et luttant contre les violences sexistes et sexuelles qui leurs sont faites, soit :

L'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, l'association Femmes solidaires, l'association Voix de Femmes, le Centre national d'information des droits et des familles, le Collectif féministe contre le viol, la Fédération Nationale du Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles Féminines, des Mariages Forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants et le Mouvement français pour le planning familial.

Le 3919 assure un premier accueil pour toutes les femmes victimes de violences sexistes. Lorsque c'est nécessaire, il oriente vers les associations nationales ou locales partenaires, les mieux à même d'apporter la réponse la plus adaptée.

Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence. En cas de danger immédiat, appelez la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le 17 ou le 18

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

3919 Violences Femmes info

Téléphone :

3919

Domaine d'activité principale :

le numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (toutes les violences, violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences au travail), de leur entourage et des professionnels concernés.

Modalités de contact :

Appel anonyme, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Anonyme, accessible, gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole.
En cas d'urgence immédiate, appelez la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le 17 ou le 18.

Accompagnement des auteurs CPCA Orne Manche Calvados

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Deux modalités d'orientation

1/ Par l'autorité judiciaire dans le cadre de mesures socio-judiciaires en pré-sentenciel ou en post-sentenciel

2/ Orientation par les partenaires dans un cadre volontaire : acteurs institutionnels du département (CMS,PMI,CRIP,PJJ...) Associations spécialisées et services de police et de gendarmerie
Contactez le service pour en savoir plus.

Ce dispositif « hors les murs » permet une prise en charge globale des auteurs de violences conjugales dans parcours articulé autour de différents modules d'actions (accompagnement socio-éducatif, accompagnement à la recherche d'emploi, orientations vers une prise en charge de soins (psychologiques, addictions) accompagnement vers un relogement.

Admission après un entretien préalable approfondi pluridisciplinaires pour évaluer les besoins.

Fonctionnement : un module socle sous forme d'un stage collectif de responsabilisation et de lutte contre les violences conjugales de 2 jours et des modules complémentaires défini après l'entretien d'admission (accompagnement psychologique et médical / accompagnement socio-professionnel).

Ce dispositif s'appuie sur le réseau de partenaires professionnels de différents domaines (santé, social, logement ...).

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

Accompagnement des auteurs CPCA Orne
Manche Calvados

Domaine d'activité principale :

Centre de Prise en Charge des Auteurs de
violences conjugales, dispositif « hors les murs »
Accompagnement global des auteurs pour
protéger les victimes et prévenir la récidive

Prénom et Nom du responsable :

co traitance ACJM (Delphine JUMELIN) / L'Etape
(Fabienne LE BERRE)

Prénom et Nom de la référente :

Hervé LASNE

Adresse :

Antenne Orne : 6/8 rue des Filles Sainte Claire
1000 ALENCON

Permanence argentan : 17 rue des vieilles Halles
ou TGI ARGENTAN

Téléphone : ALENCON : 02.33.32.20.00

Mail : acjm.alencon@wanadoo.fr

Modalités de contact :

Téléphone / mail



8 Santé

CIDFF de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Accompagnement psychologique :

Accompagnement psychologique individuel à Argentan (Maison des Adolescents tous les vendredis) :

La psychologue reçoit les femmes des victimes de violences au sein du couple afin de leur apporter écoute et soutien psychologique. Elle évalue leur demande et leur situation afin de les orienter ensuite vers un dispositif de soin adapté.

Pour les femmes qui souhaitent intégrer le groupe de parole, la psychologue du CIDFF évalue la motivation et mesure si leur psychique et émotionnel est compatible avec cet accompagnement de groupe.

Accompagnement psychologique de groupe :

Le groupe de parole « mettre des mots sur des mots » propose un accueil fondé sur une approche collective. Cette dimension permet d'accompagner les femmes sur un versant essentiellement psychosocial ayant eu des effets thérapeutiques. Le groupe de parole est un espace de liberté, de parole sécurisé et sécurisant. Le soutien et l'appartenance que propose ce groupe permettant de réduire le sentiment de solitude, de tisser du lien social et de retrouver un sentiment de sécurité dans la relation avec les autres.

Ce groupe présente un triple objectif :

Tout d'abord se dégager du phénomène d'emprise, du sentiment de honte et de culpabilité afin de reconstruire sa confiance en soi et son estime de soi. Ensuite, surmonter les effets du traumatisme par la mise en mots. Car nommer les violences permet de prendre conscience de leur existence et de leur impact sur soi afin de prendre du recul vis-à-vis d'elles et de prévenir les situations à risque.

Enfin, redevenir actrice de sa vie passe par le fait de dépasser son statut de victime en retrouvant une part active, de son existence. Ce groupe soutient les femmes dans la reconstruction de leur autonomie en les encourageant à se projeter vers l'avenir.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

CIDFF de l'Orne

Téléphone :

02.33.64.38.92

Domaine d'activité principale :

CIDFF de l'Orne exerce une mission d'intérêt général d'information des femmes et du public en général, servie par des professionnelles qualifiées particulièrement dans les domaines de l'accès au droit, de l'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles et de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes

Mail :

contact@cidff61.fr

Modalités de contact :

Téléphone

Le CIDFF propose aux victimes de violences au sein du couple un accompagnement pluridisciplinaire, à la fois juridique et psychologique.

(Entretiens individuels et groupes de parole)

Prénom et Nom de la responsable :

Julie REBILLARD

Prénom et Nom des référentes :

La psychologue du CIDFF

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Les entretiens médico-sociaux permettent de réaliser des orientations : prise d'un nouveau RDV avec l'assistante sociale pour réaliser les démarches sociales ; orientation vers le médecin pour les problématiques médicales.

L'assistante sociale peut recevoir le patient du lundi au vendredi.

Le médecin ne reçoit les patients que le jeudi après-midi (vendredi après-midi pour les enfants). A la suite de la consultation, le médecin peut prescrire prise de sang, vaccins, scanner, traitement. Il peut également réaliser des orientations vers des spécialistes (exemple : ophtalmologue, ORL, urologue, etc.). Les consultations sont prises en charge par la PASS. Le médecin privilégie les soins urgents pour les patients n'ayant pas de droits à la sécurité sociale.

Pour les patients n'ayant pas de droits, une convention avec la pharmacie de l'hôpital a été signée afin de fournir les médicaments.

Pour toute urgence médicale en dehors du jeudi, les patients sont redirigés vers les urgences.

L'objectif des accompagnements par les professionnels de la PASS est de permettre au patient de retrouver un parcours de soins relevant du droit commun.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

PASS Argentan

Domaine d'activité principale :

Accès aux droits

Accès aux soins

Accueil des personnes démunies, sans droits d'ouverts à la sécurité sociale ou sans mutuelle, avec des faibles ressources entraînant un frein dans l'accès à la santé.

Prénom et Nom de la responsable :

Madame SCHULZE

Prénoms et Noms des référent-e-s :

Médecin : Dr MARIE

Infirmière : Nathalie PAUMIER

Assistante sociale : Marine BODEREAU

Adresse :

47, rue Aristide Briand 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 12 30 01

02 33 12 33 12 Poste 56.66

Mail :

pass@ch-argentan.fr

Modalités de contact :

Téléphone / mail / accueil physique.

La permanence de la PASS a lieu le jeudi matin avec des entretiens médico-social + possibilité de rencontrer l'infirmière pour les soins type prise de sang, le jeudi après-midi consultations médicales auprès du médecin de la PASS.

Les personnes peuvent venir avec ou sans RDV mais nous privilégions la prise de RDV afin d'assurer une bonne organisation.

Pour les enfants âgés de 6 à 16 ans, la PASS assure des consultations pédiatriques sur RDV le vendredi après-midi de 15h à 16h.

Éducation nationale

Service Social en faveur des élèves

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Service social spécialisé dans la scolarité

Prévention et lutte de toute forme de violences notamment des violences scolaires comme le harcèlement entre élèves

Contribution à la protection de l'enfance et des mineurs en danger ou en risque, Il est le conseiller technique dans ce domaine pour le chef d'établissement et son équipe

Prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage en agissant sur les facteurs sociaux à l'origine de difficultés

Contribution à la lutte contre la pauvreté pour les familles les plus défavorisées en accompagnant les familles dans l'accès aux droits

Soutien et accompagnement des parents dans leur fonction éducative : il peut notamment se rendre au domicile des élèves, aller à la rencontre des familles les plus éloignées du système scolaire

Assure un accompagnement social individualisé par la prise en charge globale de l'élève dans ses dimensions sociales, personnelles relationnelles et familiales

Favorise le lien école famille, facilite et organise les liaisons entre les parents et les services concernés, visites à domicile possible

Apporte expertise et analyse à la communauté éducative dans le domaine de l'action sociale

Mobilise le réseau partenarial à l'interne et à l'externe

Contribue à la mise en place d'actions collectives de prévention et d'information

Après évaluation, transmet si nécessaire des écrits professionnels à la CRIP via la conseillère technique de la DSDEN

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Éducation nationale
Service Social en faveur des élèves

Domaine d'activité principale :

Prévention de l'échec scolaire, lutte contre la pauvreté, lutte contre toute forme de violences.
Protection de l'enfance
Soutien et accompagne des parents

Prénom et Nom de la responsable :

Anne-Thérèse GUELET, conseillère technique,
responsable départementale
anne-therese.guelet@ac-normandie.fr

Prénom et Nom des référentes :

Isabelle DESLANDES, assistante sociale des
collèges Truffaut et Rostand d'Argentan

Sarah PETIT, assistante sociale du Lycée Mézeray
Gabriel et du collège d'Écouché

Téléphone :

Isabelle DESLANDES : 06 09 18 63 38
Sarah PETIT : 02 33 12 28 80

Mail :

Isabelle DESLANDES : isabelle.deslandes@ac-caen.fr
Sarah PETIT : sarah.robert2@ac-caen.fr

Modalités de contact : Téléphone/ mail.

Privilégiez les échanges par mail, les assistantes sociales intervenant sur plusieurs sites.

9 Mobilité



CIDFF de l'Orne

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Mis en place depuis 2018 afin d'apporter une réponse à la problématique de mobilité des femmes victimes de violences.

Ce dispositif permet de transporter les femmes et leurs enfants à la demande des prescripteurs signataires de la convention (COALLIA, YSOS, ACJM, Forces de l'Ordre, DDCSPP) pour les conduire vers un hébergement d'urgence, une expertise médicale, une convention judiciaire ou les forces de l'ordre pour un rendez-vous en lien avec les violences subies.

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

CIDFF de l'Orne

Domaine d'activité principale :

Le CIDFF de l'Orne exerce une mission d'intérêt général d'information des femmes et du public en général, servie par des professionnel·les qualifié·es particulièrement dans les domaines de l'accès au droit, de l'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles et de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Prénom et Nom du/de la responsable :

Julie REBILLARD

Prénom et Nom du/de la référent-e :

Julie REBILLARD

Adresse : 17 rue Joseph Morin, 61100 FLERS

Téléphone : 02.33.64.38.92

Mail : contact@cidff61.fr

Modalités de contact :

Téléphone pour rendez-vous.

Le CIDFF coordonne le dispositif départemental des Bons Taxis. Ce dispositif mis en place par les services de l'État en charge du droit des femmes permet aux femmes victimes de violences d'être transportée via le réseau des taxis partenaires.

Association Mobyliis

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Plateforme mobilité :

Accompagnements / Diagnostics sur prescriptions à destination des Bénéficiaires du RSA, (Diagnostics mobilité, Démarches administratives liées à ANTS, Accompagnement pour monter un dossier micro-crédit pour achat véhicule et/ou financement permis, etc)

Location de scooters et voitures à destination des
BRSA – Adhésion annuelle de 7€ –

- Scooters : 2€/jours pour 6 mois maximum et caution de 75€ en espèces,
- Voitures : 2€/jours et 0.10cts du km pour 3 mois maximum et caution de 230€ en espèces ou 300€ en chèque

Auto-Ecole sociale :

sur prescription à destination des Bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi et pour les résidents des Quartiers prioritaires de la ville

Parcours de formation du permis B (code + conduite)

Mise en place d'une nouvelle action « Mobycode » en cours de développement pour les personnes en zones rurales, mise en place de séances de code de la route en distanciel avec un moniteur en permanence pour mener les séances de code de la route

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

Association Mobylis

Domaine d'activité principale :

Lever les freins liés à la mobilité

Prénom et Nom de la responsable :

CHANONI Clémentine

Prénom et Nom des référentes :

ANFRAY Laure / COIGNARD Cindy

Téléphone : 06 72 77 60 79

Mail : mobylis@mobylis.org

Modalités de contact : téléphone / mail / accueil
sur le flux possible

Guichet unique : 06 72 77 60 79 pour tout
renseignement ou par mail

Adresse : 2 Rue de la Monderie 14500 VIRE
NORMANDIE



10 Associations caritatives

Secours Populaire d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Aide alimentaire immédiate

Aide vestimentaire et mobilière
(En 48 heures maximum)

Accès aux droits

Accès aux vacances

Accès à l'Insertion professionnelle possible (sous conditions)

Notes et compléments d'informations :

[illegible]

Nom de la structure :

Secours Populaire d'Argentan

Domaine d'activité principale :

Solidarité

Prénom et Nom du/de la responsable :

Charlène BRINDEJONC

Prénom et Nom du/de la référent-e :

Coordinateur local du moment

Adresse :

17 Rue Maurice Ravel
61200 ARGENTAN

Téléphone :

02.33.67.44.90

Mail :

argentan@spf61.org

Modalités de contact :

S'adresser directement au Coordinateur pour une prise en charge rapide et un suivi.



11 Autres ressources

Service de Cohésion Sociale Mairie d'Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

- Accompagnement dans les structures :
- Police Municipale et Police Nationale (mains courantes, dépôt de plaintes)
- CCAS
- DTAS
- Maison des ados...
- Orientation vers les services compétents
- Écoute des personnes en détresse sociale et orientation, si besoin, vers des partenaires
- Accompagnement des personnes dans les démarches administratives et numériques

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Service de Cohésion Sociale

Domaine d'activité principal :

Médiation de quartiers

Accompagnement dans les démarches

Prénom et Nom de la responsable :

Gaëlle VETTIER

Prénom et Nom du référent :

Katia JEAN (médiation)

Angélique PARIS (accompagnement dans les démarches)

Adresse :

3, Impasse Général Giraud 61200 Argentan

1, rue des Anciens Abattoirs 61200 Argentan

Téléphone :

02.33.67.00.10

06.26.51.57.70 (médiation)

06.87.20.18.90 (accompagnement dans les démarches)

Mail :

mediateurs.quartiers@argentan.fr

Modalités de contact :

Téléphone / mail / accueil physique

Programme de Réussite Éducative (PRE) / CCAS Argentan

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Conçu pour permettre un parcours individualisé, le PRE est un dispositif de prévention qui prend en compte l'enfant (de 0 à 16 ans), dans sa globalité, son environnement social et familial, ainsi que la singularité de la situation. Il propose à la famille un soutien éducatif, culturel, social et sanitaire selon les besoins, où les activités proposées mêlent soutien scolaire, écoute de l'enfant-famille et activités extra-scolaires, contribuant à l'épanouissement du jeune en question.

- Ecoute, entretiens famille, connaissance du territoire

- Accompagnement physique vers les structures ressources du territoire

- Mise en place d'actions en partenariat avec des intervenants ou acteurs locaux, par exemple :
Espaces parents : temps d'échanges auprès de parents d'élèves d'écoles primaires, sur des thématiques diverses à la demande des parents
Expérimentation de Krav-maga (technique de self défense spéciale femmes) en 2020-2021 auprès de professionnelles et habitantes

- Coordination technique de différents acteurs du territoire pour la création d'actions répondant à des besoins identifiés dans une logique partenariale

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Programme de Réussite Éducative (PRE)
CCAS Argentan Service Cohésion Sociale

Domaine d'activité principale :

Accompagnement éducatif et social des familles résidant sur les Quartiers Politique de la Ville

Prénom et Nom du responsable PRE :

Célian CHORIN

Prénom et Nom de la référente PRE :

Magali MAZURE

Adresse :

3, impasse du Général Giraud 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 67 04 14

Mail :

celian.chorin@argentan.fr
magali.mazure@argentan.fr

Modalités de contact :

Mail

Centre social et d'Initiatives Municipal Maison du Citoyen

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Notes et compléments d'informations :

Différentes actions de prévention

Différents ateliers destinés au bien être des personnes, travail sur les compétences psycho sociales

Exemple : atelier socio esthétique, et relaxation, prendre du temps pour soi et confiance en soi

Ateliers adultes vecteurs de liens sociaux : cuisine, sport...

Repérage des situations et orientation vers les partenaires

Projets participatifs

Nom de la structure :

Maison du Citoyen

Adresse :

1, rue des Pervenches 61200 Argentan

Domaine d'activité principale :

Centre Social et d'Initiatives Municipales

Téléphone :

02 33 36 85 84

Prénom et Nom de la responsable :

Patricia RAHIER

Mail :

patricia.rahier@argentan.fr

Prénom et Nom des référents :

Patricia RAHIER

Loïc PIERRE

Modalités de contact :

Téléphone pour prise de rendez-vous / mail

Point Info Jeunes de la Ville d'Argentan (PIJ)

Compétences mobilisables sur ce domaine d'action

Le PIJ pourrait ici être un espace, une ressource supplémentaire, de prise de contact avec les victimes de violences, que ce soit par téléphone, mail, via les réseaux sociaux ou une rencontre au sein du PIJ.

Mon rôle, ici, serait de les écouter et intégrer ce réseau me permettrait de les orienter au mieux selon leurs besoins vers des partenaires spécialisés pouvant les accompagner.

Le PIJ est ouvert au public le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 20h et sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi après-midi.

Présence également sur les réseaux sociaux via notre casquette de Promeneurs Du Net (PDN).

Je travaille également au sein du FJT (renommé à présent « résidences Habitat Jeunes »). A noter que ce service ne répond pas aux demandes d'hébergement d'urgence comme indiqué sur le schéma.

Notes et compléments d'informations :

Nom de la structure :

Point Info Jeunes de la Ville d'Argentan (PIJ)

Domaine d'activité principale :

Information généraliste sur tous les domaines qui gravitent autour de la vie du jeune (santé, accès aux droits, loisirs, formation, emploi, transport, engagement, mobilité internationale, logement...).

Le PIJ est là pour aborder avec le/la jeune (ou un parent, un professionnel), différentes thématiques de façon relativement généraliste et d'orienter vers des partenaires, si le besoin s'en fait sentir, d'aller plus loin.

Prénom et Nom du responsable :

Thomas PONCHEAUX

Prénom et Nom de la référente :

Émilie MARIE, animatrice / informatrice

Adresse :

La Pass'HAJ du Donjon
1 place du Donjon 61200 Argentan

Téléphone :

02 33 67 06 75
06 47 25 51 21

Mail : pj@argentan.fr

Modalités de contact :

Téléphone pour prise de rendez-vous / mail / accueil sur le flux possible

Nos partenaires

Nous remercions nos financeurs et nos partenaires qui ont contribué à la construction de cet outil.

Financeurs



Partenaires locaux

Merci à tous les partenaires locaux qui ont collaboré à la réalisation de ce guide :

ACJM de l'Orne – Parquet du Tribunal Judiciaire d'Argentan – Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation (SPIP de l'Orne) – Délégation d'Action Sociale Territoriale et d'Insertion (DASTI de l'Orne) Permanence d'accès aux soins de Santé (PASS) d'Argentan – CIDFF (Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles) de l'Orne – Circonscription d'Action Sociale d'Argentan (CCAS) – Centre Départemental d'Accès aux Droits de l'Orne – Police Nationale, Commissariat d'Argentan- Gendarmerie Nationale, Cellule de Protection des familles 61 – CAF de l'Orne – Missions de Soutien d'accompagnement d'Insertion et d'Orientation MSAIO – UDAF 61 – Education Nationale, Service social en faveur des élèves – COALLIA – Service Intégré d'Accueil et d'Orientation SIAO – Centre Maternel Départemental MobyliS - Secours populaire – service Cohésion sociale de la ville d'Argentan – Programme de Réussite Educative PRE - Point Info Jeunesse – Centre social d'initiatives municipal / Maison du citoyen – Médiateurs de quartiers
Et avec le soutien de la délégation départementale pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Orne.



Document réalisé par L'Etape sous la maîtrise d'ouvrage de la ville d'Argentan
Conception : Agence LAZULI contact@agence-lazuli.fr
Imprimé par : RG Print en 300 exemplaires
Numéro 1 Date de parution : 2022

